

PROTEGEONS NOTRE SANTE !



Pétition contre le projet de règlement européen qui autorise, en cas d'accident nucléaire, la commercialisation d'aliments très contaminés.

La Commission européenne veut reconduire les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive adoptés en 1987 sous la pression du lobby nucléaire. Ces limites impliquent des risques sanitaires tout à fait inacceptables : à l'échelle de la France, cette contamination légale pourrait induire des dizaines de milliers de cancers (et bien plus si le pire advenait) sans compter les autres pathologies et la transmission d'anomalies génétiques. Les consommateurs ne pourront pas s'en protéger car ils ne pourront pas différencier les aliments radioactifs des aliments non contaminés.

- Je demande une refonte complète, transparente et démocratique de la réglementation incluant la réduction drastique des niveaux de contamination autorisés en cas d'accident nucléaire.
- En cas d'accident nucléaire, je demande l'interdiction immédiate des productions agricoles issues des zones contaminées, cette mesure ne pouvant être assouplie qu'après obtention d'informations fiables sur l'étendue, la nature et l'intensité des retombées radioactives.
- La distribution d'aliments non contaminés doit être privilégiée et garantie, dans tous les cas, aux nourrissons, aux enfants en bas-âge, aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent.
- Les niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive doivent être définis en fonction des groupes à risque et des individus les plus vulnérables de façon à protéger l'ensemble de la population. La réglementation doit mentionner clairement les niveaux de risque et de dose jugés acceptables par les autorités, les hypothèses retenues par les experts ainsi que les obligations et modalités de leur vérification en situation réelle.
- Je demande que les normes de radioprotection ne soient plus définies dans le cadre du traité Euratom qui a pour mission le développement de l'industrie nucléaire, mais dans le cadre du traité de l'Union européenne. La protection sanitaire des populations ne doit pas être subordonnée aux intérêts du lobby nucléaire.

Pétition à renvoyer à la CRIIRAD avant le 31 décembre 2015

NOM et Prénom	Adresse - Code Postal	Pays	Signature